Les lieux de la violence carcérale

Corinne Rostaing

▶ **To cite this version:**

Corinne Rostaing. Les lieux de la violence carcérale. Les Cahiers français : documents d'actualité, 2013, La société et ses violences, 376, pp.25-26. halshs-00977080

HAL Id: halshs-00977080
https://shs.hal.science/halshs-00977080

Submitted on 7 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA VIOLENCE CARCÉRALE EN QUESTION

La prison est une institution dont la fonction est d'assurer la garde des personnes incarcérées et dont l'organisation sécuritaire s'impose aux détenus. Prendre en compte le fait que la privation de liberté soit une violence, c'est comprendre l'éventuelle rationalité des violences contre soi ou interpersonnelles, en tant que mode d'expression individuel ou collectif. La prison est d'emblée considérée comme un lieu de violences. Déconstruire cette évidence du lien entre violences commises initialement et violences entre détenus, c'est envisager l'hypothèse selon laquelle la violence en prison puisse être une réaction normale à une situation anormale.

Suicides, automutilations et violences entre détenus

Le moyen le plus violent de prendre sur soi, au sens propre, consiste à retourner contre soi la violence de l'enfermement et de la condamnation en s'automutilant ou en tentant d'accomplir le sacrifice de soi[1]. Selon l'étude d'Alain Poirier (2003)[2], les suicides concernent surtout les détenus inculpés de crimes de sang et de délits sexuels qui se retrouvent en prison pour la première fois et qui sont en attente de jugement, et la moitié des suicides effectifs ont lieu dans les six premiers mois de l'incarcération. Les motifs invoqués sont multiples et se cumulent, correspondant à tout ce qui angoisse, énerve et rend dépressif : la longueur de la peine, l'enfermement, l'impuissance face aux proches, le sentiment d'injustice et d'abandon, la honte de soi et la culpabilité, parfois l'innocence.

Si les violences contre soi et les violences sur les personnels sont mieux connues ou reportées par les constats ou plaintes des personnels, les violences entre détenus sont peu connues car faiblement reportées du fait de la loi du silence et de la peur des représailles de la part des victimes, particulièrement les violences sexuelles. La prison demeure un lieu opaque même pour les professionnels de l'observation que sont les surveillants. Et ceux qui commettent des violences le font à l'abri des regards, en cellule ou dans des recoins sans caméra.

Selon les résultats d'une recherche sociologique sur les violences carcérales[3], la perception de la violence en prison est variable. Si certains détenus ressentent la prison comme un milieu très violent (un quart des détenus dans l'ensemble des établissements dit avoir peur ou très peur des autres détenus), quelques-uns vivant même dans la peur permanente, d'autres disent n'avoir jamais peur (39 % des détenus), considérant la prison comme un espace bien moins violent que leur quartier (« ici au moins, il n'y a pas d'armes à feu ! ») et d'autres encore (un dernier tiers) disent qu'il leur arrive quelquefois d'éprouver de la crainte.

Car l'organisation condamne les détenus à une relégation partielle entre eux, en cellule, en cours de promenade, en activités. La violence est présentée avant tout comme une nécessité à titre défensif. Les personnes incarcérées mettent ainsi en place des stratégies pour se défendre (s'armer, créer des réseaux) ou se protéger (ne pas fréquenter certains lieux, éviter certains détenus). Les douches sont réputées pour être des lieux de règlements de compte et certains n'y vont jamais ou bien demandent à y être envoyés les premiers, le matin de bonne heure, pour éviter de fâcheuses rencontres.

La cellule : le lieu le plus dangereux

Mais le premier lieu des violences et notamment des violences les plus graves, c'est la cellule. Ce qui peut s'y passer est redoutable et redouté. C'est le lieu des homicides (entre 2 et 5 homicides chaque année)[4], des violences sexuelles ou des bagarres entre codétenus quand en maison d'arrêt, des personnes qui n'ont rien en commun sont condamnées à cohabiter à plusieurs, souvent près de vingt-deux heures sur vingt-quatre, dans des espaces très exigus. En maison centrale, les détenus, considérant ou croyant que les autres sont armés s'arment pour le cas où. La riposte est une manière, souvent violente, de répondre aux attaques verbales ou physiques, aux pressions ou au racket. Elle est souvent disproportionnée par rapport à la gravité de l'attaque du fait de la peur ou de la conviction en prison qu'on ne peut être tranquille que si on se montre le plus fort.

(1) La France se distingue par un taux de suicide en prison très élevé. Malgré la mise en place d'un programme de prévention du suicide qui a pour effet d'en diminuer le nombre, le maintien du taux de suicide élevé s'explique par l'inflation carcérale, la proportion de plus en plus importante de détenus présentant des troubles psychiatriques et par les difficultés de la vie en détention, cf. *Garde et réinsertion - La gestion des prisons*, Rapport de la Cour des Comptes, Paris, La Documentation française, coll. « Bibliothèque des rapports publics », janvier 2006.

(2) Poirier A. (2003), « Le suicide en prison : statistiques, commentaires, questions », *L'information psychiatrique*, vol. 79, n° 4.

(3) Chauvenet A., Rostaing C., Orlic F. (2008), *La violence carcérale en questio*n, Paris, PUF, coll. « Le lien social ». Cette recherche sociologique, de longue durée, sur l'ensemble des violences carcérales, a été menée dans cinq établissements (deux maisons centrales pour des condamnés à de longues peines, deux maisons d'arrêt pour des prévenus et condamnés à de courtes peines et un centre de détention pour les cdamnés en fin de peine, dans une visée de réinsertion) à partir d'observations, de plus de cinq cents entretiens (pour moitié avec des détenus et pour moitié avec les personnels) et de questionnaires auprès des différentes catégories de personnel et des détenus.

(4) Selon les comptes de l'administration pénitentiaire, soit 19 entre 2005 et 2010.

Les espaces sportifs représentent un lieu de rendez-vous privilégié pour régler des différends, notamment pour les affaires. L'accès aux biens est une source de violences diverses (vols, racket, règlements de compte). Dans la mesure où le duel a l'apparence du sport avec ses normes (des règles, l'égalité des combattants, la technique, les gants), il permet non seulement de mettre un terme au différend mais aussi d'évacuer la tension et d'éviter les sanctions : « La boxe, ils y vont juste pour régler des comptes. C'est très bien. Personne ne va au mitard et ça se fait en règle. »
Certaines violences semblent sans motif. De nombreux détenus, lorsqu'ils évoquent ces moments où ils « craquent » ou « explosent », regroupent sous ces vocables aussi bien leur agressivité, les injures ou les coups donnés, que le fait de casser sa cellule ou de s'automutiler. L'explosion vient rompre cette énorme routine qui évide le temps carcéral. Elle ne vise pas une victime particulière, juste « un regard » suffit parfois.
Chacun en prison peut ainsi être « la tête de turc » ou le bouc-émissaire de l'autre mais certains, plus vulnérables, paraissent prédisposés pour endosser ce rôle. Les codétenus sont des cibles plus faciles que les surveillants, et parmi les détenus, certains sont plus faibles ou moins respectés que d'autres. Les auteurs d'infraction à caractère sexuel ont ce rôle de bouc émissaire dans la mesure où ils servent d'exutoire à la haine et à la colère. Leur présence renvoie aux autres une image du prisonnier inverse de celle construite autour du délinquant « noble », le braqueur, et affaiblit le mythe et donc une représentation collective de soi digne et supportable.

Corinne Rostaing